Logiciels libres

PROTECTION DE VOTRE LIBERTE

ET

INCITATION AU PARTAGE DE LOGICIELS

Recopier un logiciel libre sur un ordinateur dans votre entreprise ou votre association est une des 4 libertés fondamentales garanties par les logiciels sous licence libre.

AVERTISSEMENT

Dès maintenant, vous pouvez installer, recopier et modifier plus de 10 000 logiciels libres chez vous ou dans votre entreprise

Ne risquez pas votre liberté.

1 LOGICIEL *libre installé* = UTILISATEUR *libéré*

Ne mettez pas votre entreprise en péril.
Faites appel à votre responsable informatique afin qu'il remplace vos logiciels propriétaires par des logiciels libres.

Pour tout renseignement connectez–vous sur Internet : http://www.april.org/

Affiche parodique réalisée par Parinux et Salug, disponible sur
http://www.parinux.org/affiches/ et http://salug.tuxfamily.org/affiches/